DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20220520-lmc100000023716-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 08/06/2022
Réception Préfet : 08/06/2022
Publication RAAD : 08/06/2022

Séance du vendredi 20 mai 2022

DÉLIBÉRATION N° **CP-2022/05/20-5/01**

OBJET : Conventions concernant divers partenariats dans le domaine de la gestion des Espaces Naturels Sensibles

La gestion et l'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux s'appuient sur différents partenariats sous la forme de conventions. Trois nouvelles conventions d'occupation privative du domaine public à titre gratuit sont ainsi proposées, respectivement sur une parcelle de l'ENS "Basse Vallée de l'Aubetin" à Saint-Augustin, sur des parcelles de l'ENS "Marne et ru de Bicheret" à Montévrain, et sur le Domaine de la Haye à Everly. Le renouvellement de deux conventions relatives au droit de chasse sur l'ENS "Prairies de la Bassée" sur les communes de Mouy et Jaulnes est également proposé.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/04 en date du 17 octobre 2011, instaurant sur l'ensemble du territoire départemental la taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 28 septembre 2017 relative à la politique départementale des Espaces naturels sensibles,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne et Madame Sophie DÉSERT DE RIEUX relative à l'occupation du Domaine public de l'Espace Naturel Sensible de la Basse Vallée de l'Aubetin tel que joint en annexe n°1 à la présente délibération.

Article 2 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne et Madame Mélodie ROBQUIN relative à l'occupation du Domaine public de l'Espace Naturel Sensible de la Marne et du ru de Bicheret tel que joint en annexe n°2 à la présente délibération.

Article 3 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne et la Société Foncière de la Petite Seine relative à l'occupation du Domaine public de l'Espace Naturel Sensible du Domaine de la Haye tel que joint en annexe n°3 à la présente délibération.

Article 4 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne, la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne, et la société de chasse de Mouy-sur-Seine relative à l'exercice du droit de chasse sur l'Espace Naturel Sensible des Prairies de la Bassée tel que joint en annexe n°4 à la présente délibération.

Article 5 : d'approuver le projet de convention entre le Département de Seine-et-Marne, la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne, et la société de chasse de Neuvry relative à l'exercice du droit de chasse sur l'Espace Naturel Sensible des Prairies de la Bassée tel que joint en annexe n°5 à la présente délibération.

Article 6 : d'autoriser le Président du Département de Seine-et-Marne à signer ces conventions au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne